

Pour diffusion immédiate

Commission sur le développement économique

**ÉTUDE PUBLIQUE DU BILAN DES RÉALISATIONS
DU BUREAU DESIGN MONTREAL**

Montréal, le 5 novembre 2008 – La commission permanente du conseil d'agglomération tiendra, les 19 novembre et 17 décembre prochains, une étude publique sur le bilan des réalisations du bureau Design Montréal.

La Ville de Montréal, convaincue de la portée structurante du design pour la croissance et le rayonnement de la métropole, a créé, en janvier 2006, le bureau Design Montréal afin d'élargir l'action à toutes les disciplines associées au design et à l'ensemble du domaine urbain. Cette nouvelle unité a pour mandat de mettre en œuvre le plan d'action municipal articulé autour de l'amélioration du design de la ville et de l'affirmation de Montréal comme ville de design.

La qualité du design, de l'architecture et de l'aménagement contribue directement à la qualité de la vie en ville, à la fierté d'en être citoyen, au plaisir de la visiter. Montréal a démontré sa capacité et sa créativité à certaines occasions exceptionnelles, comme dans le Quartier international, mis la qualité du design doit maintenant devenir la signature de Montréal dans ses propres interventions d'aménagement urbain et s'exprimer dans tous les arrondissements.

En élargissant sa mission à de nouveaux secteurs d'activités qui ont un impact considérable, l'administration municipale peut ainsi travailler avec les promoteurs de projets, les entreprises et les arrondissements pour les aider à mieux intégrer les designers et les architectes en début de projet – qu'il s'agisse d'aménagement de rues, de parcs, d'habitation, d'équipements publics, etc. – afin d'améliorer la qualité des résultats.

En présentant les principales réalisations de Design Montréal depuis sa création, l'étude publique permettra de situer le rôle du design dans le développement économique de l'agglomération et de mettre en relief des pistes d'action pour l'avenir.

Cette étude se tiendra en deux temps :

le mercredi 19 novembre à 19 h – présentation du bilan et période de questions;

le mercredi 17 décembre à 19 h – opinions, interventions des citoyens et dépôt de mémoires.

Ces deux séances auront lieu à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Montréal, au 275, rue Notre-Dame Est (métro Champ-de-Mars).

La commission déterminera, en fonction des interventions et mémoires reçus, le moment où elle adoptera ses recommandations.

...2/

Les personnes qui désirent poser une question lors de la présentation du bilan le 19 novembre peuvent s'inscrire sur place le soir même de la séance à compter de 18 h 30. De plus, la commission invite les personnes et organismes qui souhaitent présenter un mémoire lors de la séance du 17 décembre à s'inscrire et à transmettre une copie de leur mémoire avant le lundi 8 décembre 2008 à 16 h 30 auprès du secrétariat de la commission (commissions@ville.montreal.qc.ca).

Les documents relatifs à ces séances publiques peuvent être consultés sur le portail internet de la Ville de Montréal www.ville.montreal.qc.ca/commissions. Pour plus de renseignements, on peut joindre le secrétariat des commissions au (514) 872-3770.

La commission du conseil d'agglomération sur le développement économique est présidée par M. Richard Deschamps, de l'arrondissement de LaSalle. M. Bill Tierney, maire de Sainte-Anne-de-Bellevue, en est le vice-président. Les autres membres sont : M. Laurent Blanchard, de l'arrondissement de Mercier – Hochelaga-Maisonneuve, M. Gilles Grondin, de l'arrondissement de Rosemont – La Petite-Patrie, M. George McLeish, maire de Senneville, M. Alain Tassé, de l'arrondissement de Verdun, et M. Frank Venneri, de l'arrondissement de Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension.

-30-

Renseignements : Direction du greffe
Commissions du conseil (514) 872-3770